Séance du Conseil Municipal du 22/11/2007

N° 233

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF: DAST2007069

Signataire: HL/LD

OBJET : Déconstruction des superstructures du Centre Nautique. Approbation du projet de marché, du bilan global prévisionnel. Autorisation de signature du marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article 33 du code des marchés publics,

Vu le projet de marché,

Vu le bilan global prévisionnel,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Nouvel Aubervilliers» s'étant abstenus.

DELIBERE:

ARTICLE 1 : Approuve le projet de marché sur appel d'offres relatif à la déconstruction du Centre Nautique, ainsi que le bilan global prévisionnel des travaux de déconstruction des superstructures du Centre Nautique estimé à 450 000 € HT.

ARTICLE 2 : Autorise le maire à signer à l'issue de la procédure les marchés subséquents conformément aux décisions de la commission d'appel d'offres.

ARTICLE 3 : Autorise l'engagement de la dépense correspondante par anticipation du vote du budget.

Pour le Maire

L'adjoint délégué